



**A M I F O R**  
Galerie du Centre, Bloc 2-bte 289  
1000 Bruxelles

**BNB nr 1532**

## Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 25 juin 2018

Mesdames, Messieurs,

L'Association d'Assurance mutuelle AMIFOR a terminé son quarante-neuvième exercice social. En même temps que la présente convocation à notre Assemblée Générale Ordinaire, vous avez reçu les comptes annuels au 31 décembre 2017 arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 26 mars 2018 et soumis à votre approbation.

### ACTIVITES DE LA MUTUELLE

La superficie assurée passe de 49.467 ha pour 739 affiliés en 2016 à **51.624 ha pour 763 affiliés en 2018**, soit une augmentation en surface de 2.157 ha ou 4,4 %. L'étendue moyenne par affilié passe de 66,93 ha à 67,66 ha.

Les forêts publiques assurées (communes, provinces et CPAS) couvrent 24.887 ha, soit 48,2 % de la surface totale assurée.

AMIFOR a enregistré un seul sinistre en 2017.

En 2017, le Conseil d'Administration a maintenu le montant des indemnisations en cas de sinistres, ainsi que le différentiel de 25 % entre le douglas et l'épicéa.

### BILAN

#### ACTIF

##### Placements

Nos **bureaux**, repris au bilan pour une valeur brute de 332.128 € sont totalement amortis. Les 2 garages acquis en 1993 sont repris pour une valeur brute de 60.000 €. Compte tenu de leur amortissement, ils sont repris à l'actif du bilan pour une valeur nette de 42.000 € à fin 2017.

La valeur réelle de ces bureaux et garages est bien entendu nettement plus élevée et estimée à 495.000 € à fin 2017, ce qui représente une plus-value latente de 453.000 €.

Les **placements** sont repris à leur valeur d'acquisition, soit 2.438.586 € à fin 2017. La valeur d'inventaire de nos placements s'élève quant à elle à 2.468.338 € à fin 2017 (dont 2.079.643 € en comptes d'épargne), ce qui représente une plus-value latente de 29.752 € à fin 2017, contre une plus-value latente de 31.536 € à fin 2016.

La **plus-value latente nette** sur les bureaux et les placements est donc de 482.752 € à fin 2017.

##### Autres éléments d'actifs

En 2017, nous avons complété l'investissement dans le **logiciel Odoo de gestion des membres** (surfaces, facturation, ...); le développement de ce logiciel est repris à l'inventaire pour une valeur de 6.306 €.

Le **véhicule** acheté en 2013 est totalement amorti.

Quant à nos **valeurs disponibles** (comptes à vue), elles se chiffrent à 16.021 € fin 2017 contre 4.699 € à fin 2016.

## PASSIF

### Capitaux propres

Après affectation du résultat, les **capitaux propres** se chiffrent à 2.456.840 € à fin 2017 contre 2.448.432 € à fin 2016. Le fonds spécial de prévision reste inchangé à 2.125.000 € de même que la réserve statutaire qui reste inchangée à 189.007 €.

## COMPTE DE RESULTATS

### Cotisations brutes : 142.386 € contre 137.293 € en 2016

Les **encaissements bruts** se chiffrent à 142.386 € en 2017 contre 137.293 € en 2016, soit une augmentation de 5.093 €, ou 3,7 %.

La **prime de réassurance** s'élève à 17.750 € en 2017 contre 19.228 € en 2016. Cette police est destinée à diminuer le risque encouru par Amifor en cas de très gros sinistre, en couvrant l'ensemble des sinistres de l'année pour un montant maximum de 1.300.000 €, avec une franchise de 80.000 € à charge d'Amifor.

Les **revenus nets de cotisations**, tenant compte de la variation annuelle de la provision pour cotisations non-acquises (- 800 € en 2017), se chiffrent à 123.836 € en 2017 contre 116.565 € en 2016.

### Produits des placements : 43.792 € contre 56.487 € en 2016

Nos **revenus locatifs** atteignent 32.350 € en 2017 contre 41.056 € en 2016.

Concernant nos **revenus financiers**, les revenus de nos placements en titres sont de 5.005 € (dividendes sur actions) en 2017 contre 3.643 € en 2016. Les revenus de nos comptes à vue et d'épargne sont eux de 6.437 € en 2017 contre 11.788 € en 2016. Cette diminution des revenus financiers est due à la baisse continue des taux d'intérêts.

### Charges des sinistres : 1.300 € contre 0 € en 2016

Nous avons provisionné un montant de 1.300 € pour un sinistre survenu en avril 2017.

### Frais d'exploitation : 169.599 € contre 170.798 € en 2016

Les charges de personnel s'élèvent à 75.596 € en 2017 contre 77.717 € en 2016.

Concernant les taxes, nous avons enregistré en 2017 des taxes de 7.870 € pour le financement de l'Inami, des taxes sur cotisations de 7.454 € (taxes sur les assurances), un précompte immobilier de 6.089 €, une taxe de financement de la FSMA de 6.911 € et des taxes diverses pour 2.861 €. Le tout représente un total de 31.185 €.

La participation bénéficiaire sur la prime de réassurance, reprise en diminution des frais d'exploitation, s'élève par ailleurs à 6.212 €.

Nous avons enregistré des frais de gestion sur nos placements de 99 € en 2017 contre 117 € en 2016. Quant aux frais d'achat sur titres, ils se sont élevés à 2.323 € en 2017.

### Produits et charges exceptionnels

Au cours de l'année 2017, nous avons eu des revenus et charges non-récurrents, considérés comme exceptionnels :

- des revenus exceptionnels de 16.250 €, par la reprise d'une provision relative à l'entretien de l'immeuble, constituée de 2012 à 2016,
- suite à un litige, totalement contesté, avec l'administration fiscale, relatif à un montant de taxes sur opérations d'assurances de 13.064 € que nous avons provisionné dans les comptes, mais pas encore payé, nous avons ajouté à l'actif un montant de 65.321 € (amende fiscale contestée) et au passif un montant identique (dettes fiscales). Nous avons mis ce même montant en produits et en charges exceptionnelles au compte de résultats, qui reste donc inchangé à + 11.857 €.

## AFFECTATION DU RESULTAT

Le **bénéfice de l'exercice** s'élève à 11.857 € en 2017 contre 1.656 € en 2016.

Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent de 74.424 €, le résultat à affecter se chiffre à 86.281 € et il vous est proposé de reporter à nouveau ce résultat.

## **RISQUES ET INCERTITUDES**

Le Conseil d'Administration, lors de ses réunions, a évalué en permanence la situation de risque dans laquelle se trouve votre mutuelle tant au niveau du portefeuille-titres qu'au niveau de l'historique des sinistres, des enjeux de la réassurance et des risques financiers encourus par notre activité (risque de prix, risque de crédit, risque de liquidité et risque de trésorerie).

## **MANDATS D'ADMINISTRATEURS**

Le mandat d'administrateur de MM Elie Deblire et Alain Jamar de Bolsée viennent à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, leur mandat est renouvelable.

## **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE**

En prévision de l'entrée en vigueur du Règlement RGPD, un document décrivant notre politique de confidentialité a été transmis en février 2018 à tous les membres d'AMIFOR, à l'occasion de l'envoi de l'avis d'échéance, le paiement de la cotisation (prime) valant adhésion aux conditions de confidentialité énoncées.

La déclaration de confidentialité d'AMIFOR est consultable sur notre site internet, à l'adresse [www.amifor.be](http://www.amifor.be)

## **AUTRES INFORMATIONS**

- Il n'y a pas eu d'événements importants postérieurs au 31 décembre 2017 et susceptibles de modifier les résultats.
- Il n'y a pas eu en 2017 de circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société.
- Aucun élément particulier n'a été prévu concernant la recherche et développement.
- AMIFOR n'a pas de succursale et notre seul siège d'exploitation, correspondant à notre siège social, est situé Galerie du Centre, à Bruxelles.
- Le CA a étudié en 2017 la possibilité d'acquérir de nouveaux bureaux, d'une part pour augmenter les revenus locatifs d'AMIFOR, d'autre part pour quitter un bâtiment devenu vétuste et dont la copropriété laisse à désirer.

Le Conseil vous souhaite une excellente année forestière. Il vous demande de faire connaître notre mutuelle auprès de vos amis ou des représentants de votre commune qui ignoreraient encore les risques d'incendie que courent leurs forêts suite au changement climatique.

Bruxelles, le 26 mars 2018

Le Conseil d'Administration,

Marc MEURANT  
Président du Conseil d'Administration

Paul de LHONEUX  
Président du Comité de Direction

Jean-François de le COURT  
Vice-Président du Conseil d'Administration

Patrick DAVID, Elie DEBLIRE, Yves de le COURT,  
Paul GOBIET, Alain JAMAR de BOLSEE et Thierry REGOUT  
Administrateurs

Michel TERLINDEN  
Directeur